



REPUBLIQUE DU BENIN



Fraternité-Justice-Travail



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI



# STRATÉGIE RÉGIONALE DE 2022-2026 DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI



Pr Félicien AVLESSI

## SOMMAIRE

<u>LISTE DES SIGLES</u>	3
<u>1-14</u>	
<u>1-24</u>	
<u>1-35</u>	
<u>1-47</u>	
<u>1-59</u>	
<u>2-1</u>	11
<b><u>3.1 La Planification du développement de l'UAC</u></b>	<b>17</b>
<i><u>3.1.1-Principales caractéristiques du Programme de promotion d'une formation équitable et de qualité</u></i>	18
<i><u>3.1.2- Plan d'action du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité</u></i>	22
<i><u>3.1.3- Plan d'action budgétisé du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité.</u></i>	27
<b><u>3.2 Programme recherche scientifique de qualité et innovation technologique</u></b>	<b>31</b>
<i><u>3.2.1 Principales caractéristiques du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations</u></i>	31
<i><u>3.2.2-Plan d'action du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement</u></i>	37
<i><u>3.2.3-Plan d'action budgétisé du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement</u></i>	42
<b><u>3.3 - Programme promotion de la coopération interuniversitaire, institutionnelle et l'expertise</u></b>	<b>45</b>
<i><u>3.3.1-Principales caractéristiques du programme coopération interuniversitaire, institutionnelle et l'expertise au service du rayonnement de l'UAC</u></i>	45
<i><u>3.3.2-Plan d'action du Programme coopération interuniversitaire et institutionnelle au service du développement de l'UAC</u></i>	48
<i><u>3.3.3- Plan d'action budgétisé du Programme coopération interuniversitaire et institutionnelle au service du développement de l'UAC</u></i>	51
<b><u>4- MESURES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE</u></b>	<b>53</b>
<b><u>4.1-Cadre institutionnel de mise en œuvre</u></b>	<b>53</b>
<i><u>4.1.1. Comité de pilotage</u></i>	53
<i><u>4.1.2. Comité technique</u></i>	53
<b><u>4.2. Mécanisme de suivi-évaluation</u></b>	<b>54</b>
<b><u>4.3-Mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources financières</u></b>	<b>54</b>

## LISTE DES SIGLES

<b>ARES</b>	Académie de Recherche pour l'Enseignement Supérieur
<b>CAMES</b>	Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur
<b>CeGIC</b>	Centre de Gestion de l'Information et de la Communication
<b>CEVERI</b>	Centre autonome pour le Volontariat, l'Entrepreneuriat, la Recherche et les Innovations
<b>CPUAQ</b>	Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité
<b>CUFCCO</b>	Centre Universitaire de Formation continue
<b>MOOC</b>	Massive Online Open Courses
<b>ESRS</b>	Enseignement Supérieur et Recherche Scientifique
<b>F-UAC</b>	Fondation – Université d'Abomey-Calavi
<b>LMD</b>	Licence-Master-Doctorat
<b>MESRS</b>	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement Durable
<b>PAG</b>	Programme d'Action du Gouvernement
<b>PATS</b>	Personnel Administratif, Technique et de Service
<b>PND</b>	Plan National de Développement
<b>PUUAC</b>	Presses Universitaires de l'UAC
<b>PTF</b>	Partenaire Technique et Financier
<b>RAQ-UAC</b>	Responsable Assurance Qualité de l'UAC
<b>TIC</b>	Technologies de l'Information et de la Communication
<b>UAC</b>	Université d'Abomey-Calavi
<b>UFR</b>	Unité de Formation et de Recherche
<b>UNB</b>	Université Nationale du Bénin
<b>VR- CIPIP</b>	Vice-Recteur chargé de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariats et de l'Insertion Professionnelle
<b>VR-AA</b>	Vice-Recteur chargé des Affaires Académiques



## 1-1 Contexte institutionnel

Le document de stratégie régionale de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) bien que s'arrimant au plan stratégique de l'Université est distinct de celui-ci. Ce document de stratégie régionale contribue à la mise en œuvre des objectifs régionaux en matière d'enseignement supérieur. Cela se justifie, étant donné que les *universités d'Afrique de l'Ouest ont un rôle important à jouer dans le développement des pays membres pour que l'éducation soit réellement fonctionnelle dans la sous-région. Aucune université individuelle de la sous-région ne peut atteindre l'objectif de rendre l'éducation fonctionnelle sans collaborer avec d'autres universités, du moins sans s'ouvrir à elles*<sup>1</sup>. Le présent document s'inspire de cette logique et structure la stratégie de l'UAC à travers ses trois objectifs stratégiques piliers que sont : assurer une formation équitable et de qualité, promouvoir la recherche scientifique de qualité et l'innovation technologique, promouvoir une coopération interuniversitaire, institutionnelle et l'expertise au service du développement de l'UAC. La stratégie régionale de l'UAC s'aligne clairement sur les objectifs institutionnels et les ressources disponibles. Ce qui dénote des priorités de notre institution pour les activités régionales dans l'accomplissement de sa mission.

L'élaboration de la stratégie régionale de l'UAC s'est appuyée non seulement sur le diagnostic institutionnel et organisationnel réalisé lors de la révision du plan stratégique en début 2022 mais aussi après consultation documentée des parties prenantes de l'UAC. Sa validation a respecté toutes les étapes du processus institutionnel interne de validation d'un document de stratégie. Ce document qui s'applique à l'échelle de l'UAC est donc le fruit d'une concertation et d'une stratégie commune de tous les acteurs de la communauté universitaire et je voudrais m'en féliciter car au-delà de ma personne et de mon équipe, nous avons ici un document institutionnel qui peut servir de boussole tant aux dirigeants qu'aux acteurs et autres partenaires.

Mon équipe et moi soutenons et prenons l'engagement au nom de la prestigieuse institution que j'ai l'insigne honneur de diriger, de mettre en œuvre les actions de la stratégie régionale dans le respect des engagements régionaux et communautaires auxquels l'UAC a souscrit. C'est le lieu de remercier la Banque mondiale et l'Agence Française pour le Développement (AFD) pour avoir appuyé fortement l'Université d'Abomey-Calavi dans l'élaboration de son document de stratégie régionale à travers le projet des centres d'excellence pour l'impact sur le développement.

**Professeur Félicien AVLESSI**  
**Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi**

φ

---

<sup>1</sup> AUAO, Plan stratégique de l'Association des universités de l'Afrique de l'Ouest 2022-2027

## 1-2 Brève présentation de l'UAC

L'Université d'Abomey-Calavi est une institution publique de l'enseignement supérieur et de recherche créée le 21 août 1970, sous le nom d'Université du Dahomey. L'Université était composée d'un département des Sciences tandis que le département des Lettres était créé à l'Université du Bénin installé à Lomé au Togo. Cette stratégie a été adoptée dans le cadre d'un partenariat pour le développement de la formation supérieure entre le Dahomey, le Bénin actuel et la France. En 1975, l'université devient université nationale du Bénin, puis université d'Abomey-Calavi en 2001.

L'UAC est une institution académique publique qui a pour missions essentielles d'assurer la formation des cadres, de contribuer à la recherche scientifique et au développement de l'économie nationale. A ce titre, elle est ouverte sans conditions de nationalité, de race, de sexe, de religion ou d'origine sociale à toute personne justifiant d'un titre requis pour y accéder, notamment le baccalauréat de l'enseignement du second degré ou un titre reconnu équivalent. Elle confère des grades et délivre des diplômes conformément à la réglementation en vigueur telle qu'elle résulte de la législation nationale et des accords régionaux, internationaux.

L'UAC est constituée aujourd'hui de quarante-cinq (45) Unités de Formation et de Recherche (UFR). A ses trois missions, à savoir **la formation, la recherche et le service à la communauté**, doit s'ajouter une nouvelle dimension contemporaine en termes «d'architecture entrepreneuriale» pour permettre aux universités de mieux contribuer au développement du Bénin et des nations. En effet, la compétition internationale et les impératifs du développement imposent au Bénin, à l'instar des pays de la sous-région, un nouveau système d'enseignement supérieur performant et sensible au genre, fournissant des ressources humaines de qualité capables de s'auto entreprendre qui constitue le moteur du développement et qui se nourrit de la réalité socio-culturelle, socio-politique et socio-économique du pays.

L'Université d'Abomey-Calavi inscrite dans cette dynamique de performance et d'Assurance qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique propose les grands objectifs stratégiques sur lesquels repose son plan stratégique de développement autour des points suivants :

- **assurer une formation équitable et de qualité ;**
- **promouvoir une recherche scientifique de qualité et l'innovation technologique au service du développement durable ;**
- **promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service du rayonnement de l'UAC ;**
- **améliorer la gouvernance et le pilotage de l'UAC.**

φ

### 1-3 Démarche méthodologique

La réalisation du présent cadre stratégique s'est déroulée dans une démarche participative avec une bonne implication de toutes les parties prenantes (directes et indirectes). Le processus d'élaboration se décline en trois phases :

1. La *première phase* s'est appuyée sur le diagnostic réalisé au cours de l'élaboration du plan stratégique de l'UAC et surtout son actualisation avec en filigrane l'analyse de l'existant des actions de stratégie régionale contenues et mis en œuvre dans le plan stratégique de l'UAC et l'intégration de nouveaux éléments de stratégie régionale (l'analyse documentaire et les questionnaires administrés aux responsables d'Unités de formation et de recherche, aux étudiants, au personnel administratif, aux partenaires de l'UAC). Un diagnostic complémentaire axé sur la stratégie régionale a été réalisé lors des deux ateliers impliquant aussi bien les membres du comité de travail mis en place par le Recteur de l'UAC<sup>2</sup> que des membres de la communauté universitaire aux moyens de focus group réalisés et des entretiens directs. Ces diverses données ont permis de réaliser le cadran SWOT relatif à la stratégie régionale ;
2. La *deuxième phase* a porté sur la planification opérationnelle et financière à partir des orientations stratégiques retenues de commun accord grâce à la matrice d'orientation stratégique obtenue à partir du cadran SWOT;
3. La *troisième et dernière phase* a été une séance de validation finale du document complet au cours d'un atelier impliquant les principaux acteurs de la communauté universitaire comportant aussi bien les orientations stratégiques que la planification opérationnelle, structurelle que financière, les mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation avec toutes les parties prenantes.

---

<sup>2</sup> Note de service n°356-2022-UAC/D-CEA-SMIA/SG/AC/CSPP du 3 mai 2022 portant mise en œuvre du comité d'actualisation du plan stratégique et intégration de la stratégie régionale



#### **1-4 Analyse de l'environnement de l'UAC lié à la stratégie régionale**

Le processus d'inscription à l'UAC n'a pas encore connu l'étape d'une informatisation et d'une dématérialisation complète (faiblesse). Cette situation explique l'observance persistante des files d'attente des étudiants lors des inscriptions. Dans ces conditions, il n'est pas possible pour un étudiant étranger désireux de s'inscrire à l'UAC de finaliser son inscription en ligne (faiblesse). Si cette situation s'explique par l'insuffisance de matériels techniques spécifiques et la faible connectivité à l'UAC (faiblesse), l'Etat n'est pas étranger quant à son apport financier et technique qui reste encore à parfaire (menace).

Le mécanisme d'orientation universitaire au profit des étudiants et même d'accompagnement des étudiants tel qu'organisé à l'UAC souffre d'énormes insuffisances, car il se limite à l'information sur les filières de formations au sein des entités de l'UAC. Pire, il n'existe pas un système d'accompagnement des étudiants pendant leur cursus à l'UAC pour leur permettre de faire un bon choix de filière d'études en lien avec leurs aspirations de carrière. L'absence de ce mécanisme entraîne que les diplômés ne sont pas suffisamment préparés dès l'université pour mieux affronter les réalités du marché du travail. Cette situation est observable aussi en ce qui concerne les étudiants étrangers (faiblesse).

S'agissant des étudiants handicapés (béninois et étrangers), ils ne bénéficient pas toujours de la mise en place d'infrastructures spécifiques pour faciliter leur accès et leur maintien dans l'enseignement supérieur (faiblesse), malgré la volonté affichée des autorités rectORALES de réduire les inégalités à l'UAC (force), et cela même s'ils bénéficient d'une bonification de deux années d'âge sur les autres s'ils remplissent les conditions d'attribution de bourse selon l'article 27 du décret N°2017-155 du 10 mars 2017, portant critères d'attribution des allocations universitaires. Malheureusement ce décret ne tient pas compte de la situation des étrangers (faiblesse). Si les conditions de paiement des frais d'inscription dans l'espace UEMOA sont harmonisées et appliquées au Bénin (force), le processus d'inscription ne comporte pas de mesures spécifiques offrant des facilités aux étudiants étrangers (faiblesse). De plus, une vraie collaboration à l'exception de celle développée dans le cadre des projets de recherche n'est pas mise en place avec le centre des œuvres universitaires et sociales (COUS) pour développer des facilitations de logements aux étudiants étrangers (faiblesse).

La plupart des filières dans nos universités sont sans passerelles entre elles (faiblesse). Il en existe encore de nombreuses qui nécessitent une relecture ou une refonte pour pouvoir répondre aux exigences du marché du travail. On devine à peine les conséquences que tout cela peut donner en matière d'orientations pédagogiques. Dans ces conditions, il n'est pas toujours aisé pour des étudiants

étrangers de faire des équivalences d'inscription mais surtout des enjambements (faiblesse). De plus, le système d'authentification des diplômes obtenus à l'étranger par la Direction générale de l'enseignement supérieur n'est toujours pas efficace pour permettre à un étudiant étranger d'obtenir dans un bref délai ce quitus pour lui permettre d'étudier à l'UAC (menace). Il en est de même pour les étudiants béninois désireux de poursuivre leurs études à l'étranger, qui rencontrent parfois des difficultés à obtenir l'authentification de leurs diplômes auprès des structures nationales du Bénin (menace). Il y a une déconnexion flagrante des formations par rapport aux besoins de l'économie et de la société nationale et régionale avec des taux de productivité et d'insertion des diplômés très faibles (faiblesse). Le point positif à retenir est l'intervention des enseignants étrangers non seulement dans le déroulement des cours surtout au niveau du second cycle mais aussi dans les jurys de soutenance de master et de thèse (force). Les enseignants de l'UAC participent également aux activités académiques de même nature dans les universités de l'espace régional.

Il y a une volonté manifeste des autorités de l'UAC à développer des interactions avec les universités du continent et les acteurs sous régionaux (force). Dans ce sens, l'UAC participe aux activités des ensembles régionaux que sont : CAMES, REESAO, AAU, Association West African Universities, Education collaborative (force). Des délégations internationales et régionales sont régulièrement reçues par les autorités rectoriales et par les responsables d'entités (opportunité). Des programmes de mobilité intra-Afrique sont développés et financés par la commission de l'Union européenne (opportunité). Les possibilités de coopération et de partenariats dans l'espace sous-régional existent donc mais elles ne sont pas totalement bien exploitées (opportunité).

L'UAC a obtenu des acquis de sa coopération avec les entreprises et autres unités de production ou de services publics et privés régionaux, à travers les opportunités professionnelles dont peuvent bénéficier les diplômés qu'elle forme (opportunité), ce qui dénote de la capacité de l'Université à nouer et entretenir des partenariats à long terme (force). De nombreux partenaires techniques et financiers accompagnent également l'UAC dans son développement (opportunité) pour le financement de la recherche scientifique. Cependant l'instabilité énergétique persistante dans la région constitue une menace permanente au développement harmonieux de l'université (menace). Les partenariats existants tirent généralement leur origine des relations personnelles que les enseignants développent avec des universités étrangères. Dans certains cas, les partenariats conclus dans ces conditions sont gérés de manière individuelle et éparse par les enseignants qui les ont promus (faiblesse). Même si indirectement, ce partenariat peut profiter à l'UAC, il ne permet pas une coordination des recherches effectuées au sein de l'institution et par conséquent, il ne permet pas la visibilité souhaitée des actions de recherche au niveau de l'UAC (faiblesse).

La recherche scientifique, qui est la deuxième mission-clé de l'UAC après la formation initiale, s'exerce pour l'instant dans des conditions qui limitent son impact sur le développement national et

régional, en raison notamment de l'insuffisance de financement et de la faiblesse du plateau technique (faiblesse). Les résultats de recherche ne sont pas suffisamment valorisés au niveau national comme au niveau régional (faiblesse). Très peu de laboratoires ont une envergure régionale (faiblesse) à l'UAC, il en est de même pour des projets de recherche (faiblesse). La recherche est généralement réalisée par des enseignants agissant de manière solitaire et mus essentiellement par le souci de la production des travaux nécessaires à leur promotion professionnelle conformément aux normes de Conseil africain et malgache de l'Enseignement supérieur (CAMES). Les mécanismes de concertation et de collaboration avec l'environnement social national et régional sont au mieux inopérants et n'offrent que peu ou prou, d'occasions concrètes d'interactions entre les acteurs de la recherche et les acteurs du développement (faiblesse). Les résultats des recherches effectuées par les enseignants de l'UAC sont généralement diffusés à l'extérieur et sont peu connus des autres membres de la communauté universitaire (faiblesse). Enfin, bien que des chercheurs de l'UAC appartiennent à des sociétés savantes régionales (opportunité), il n'existe ni de sociétés savantes par spécialités pour la recherche fondamentale pluridisciplinaire dégagée de contraintes conjoncturelles créées au Bénin avec une ouverture vers la sous-région ni de projets de recherche régionaux en analyse des politiques publiques (faiblesse).

L'Université d'Abomey-Calavi dispose d'une capacité de mobilisation des ressources qu'elle tire de l'autonomie administrative et financière dont elle jouit (force). Elle n'exploite pas cependant toutes les potentialités que lui offre son environnement aussi bien sur le plan national que régional (faiblesse). Ainsi, l'UAC dispose de compétences et de l'expertise interne (force) qu'elle ne fait pas valoir au plan national et international du moins sur le plan institutionnel (faiblesse).

## 1-5 Résultat de l'analyse SWOT

Forces	Faiblesses
1- Harmonisation des frais d'inscription dans l'espace UEMOA ;	9- Inexistence d'un système d'orientation et d'accompagnement des étudiants étrangers ;
2- Participation réciproque aux enseignements et soutenances dans les universités nationales et régionales	10- Inexistence d'infrastructures spécifiques adéquates pour les handicapés
3- Volonté manifeste des autorités universitaires de développer des interactions avec la sous-région	11- Collaboration insuffisante avec le COUS-AC pour les facilitations de logement aux étudiants étrangers
4- Capacité de mobilisation de ressources	
5- Volonté affichée des autorités à réduire les inégalités sociales à l'UAC	
6- Existence d'un observatoire genre	

<p>7- Autonomie de l'UAC</p> <p>8- Existence de compétence et de l'expertise à l'UAC</p>	<p>12- Non prise en compte des étudiants étrangers handicapés dans les bonifications d'attributions de bourses ;</p> <p>13- Insuffisance de matériels techniques spécifiques pour l'inscription en ligne ;</p> <p>14- faible développement des passerelles entre les formations du Bénin et la sous-région;</p> <p>15- Faible envergure régionale des programmes de formation</p> <p>16- Faible digitalisation du processus d'inscription</p> <p>17- Gestion solitaire des opportunités et partenariats régionaux par les enseignants de l'UAC</p> <p>18- Gestion solitaire des opportunités et partenariats régionaux par les enseignants de l'UAC</p> <p>19- Faible intégration régionale de l'UAC</p> <p>20- Faible valorisation des résultats de recherche au niveau régional</p> <p>21- Faible financement de la recherche</p> <p>22- Faible plateau technique de la recherche</p> <p>23- Mécanisme de concertation avec l'environnement social national et régional faible</p> <p>24- Faible connectivité de l'UAC</p> <p>25- Inexistence de sociétés savantes par spécialité pour la recherche fondamentale pluridisciplinaire</p> <p>26- Inexistence de projets régionaux en analyse des politiques publiques</p> <p>27- Faible exploitation des compétences de l'UAC au niveau national et international</p>
<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p>
<p>28- Réception de nombreuses délégations internationale et régionale</p>	<p>37- Faiblesse de la couverture des besoins énergétiques de l'Université</p>

<p>29- Développement des programmes de mobilité sud sud</p> <p>30- Participation aux réseaux scientifiques et de recherche sous régionaux</p> <p>31- Potentiel sous exploité des possibilités de coopération et de partenariat ;</p> <p>32- Appartenance à des sociétés savantes régionales</p> <p>33- Accompagnement par des PTF</p> <p>34- Appui du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique</p> <p>35- Existence d'acquis de coopération avec des entreprises, d'unité de production ou de recherche régionaux</p> <p>36- Appartenance à des associations universitaires africaine</p>	<p>38- Inefficacité de la structure d'équivalence des diplômes.</p> <p>39- Faible appui de l'Etat au renforcement de la connexion à l'UAC</p>
---	---

## 2-1 Cadre de référence stratégique de développement de l'Université d'Abomey-Calavi

### 2-1-1 Vision régionale de l'UAC

Suivant les principes de formulation du cadre logique et tenant compte des règles de la planification stratégique, le cadre stratégique de développement du plan stratégique de l'Université d'Abomey-Calavi a servi de repère pour élaborer la logique d'intervention de la Stratégie régionale 2022-2026 de l'UAC.

Cette logique d'intervention, qui est la chaîne des objectifs à atteindre au terme de la mise en œuvre de cette stratégie, demeure le cadre de performances du développement de l'UAC pour les prochaines années. Il est à rappeler que la vision retenue par l'UAC a fait l'option de promouvoir un enseignement supérieur et une formation qui constituent une réponse aux exigences de développement du Bénin et des nations.

Dans cette perspective, la stratégie régionale de l'Université s'inspire de la vision globale de l'UAC qui est : *«A l'horizon 2024, l'UAC est une université de référence internationale en matière de formation, de recherche et d'expertise adaptés aux besoins de développement durable du Bénin et des nations ».*

En liaison cohérente avec cette vision, l'objectif global visé par la stratégie régionale de l'UAC est de **« développer des interactions permanentes et une synergie d'actions avec l'espace régional**

**en matière de formation, de recherche et d'expertise adaptés aux besoins de développement durable** ». De cet objectif global, les objectifs régionaux définis ont été déclinés en résultats, lesquels ont été assortis d'indicateurs de performances. Ces indicateurs constituent les fondements du système de suivi-évaluation qui sera mis en place dans la perspective de l'évaluation de mise en œuvre de la stratégie régionale. Enfin, les focus pour la collecte des données ont été identifiés de même que la stratégie de mobilisation des ressources.

## 2-1-2 Objectifs régionaux

### 2-1-2-1 Développement et formulation des orientations

Options stratégiques	Développement des orientations	Orientations formulées	Test de cohérence
Saisir l'opportunité 34, 36 et utiliser les forces 1, 2, 3, 4 pour éliminer les faiblesses 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, et 24 et réduire la menace 38 et 39	Saisir l'appui du Ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à l'UAC, l'appartenance à des associations universitaire africaine et utiliser l'harmonisation des frais d'inscription dans l'espace UEMOA ; la participation mutuelle aux enseignements et soutenances dans les universités ; la volonté manifeste des autorités universitaires de développement d'interaction avec la sous-région ; la capacité de mobilisation de ressources pour éliminer l'inexistence d'un système d'orientation et d'accompagnement des étudiants étrangers ; l'inexistence d'infrastructures spécifiques adéquates pour les handicapés ; la collaboration insuffisante avec le COUS-AC pour les facilitations de logement aux étudiants étrangers ; la non prise en compte des étudiants	<i>Assurer une formation équitable et de qualité</i>	<i>Formation Qualité Equité</i>



Options stratégiques	Développement des orientations	Orientations formulées	Test de cohérence
	étrangers handicapés dans les bonifications d'attributions de		

Options stratégiques	Développement des orientations	Orientations formulées	Test de cohérence
	<p>bourses ; l'insuffisance de matériels techniques spécifiques pour l'inscription en ligne ; la difficulté d'enjambement ; le développement en vase clos des programmes d'étude ; l'inadéquation des programmes de formation avec les besoins du marché régional ; la faible digitalisation du processus d'inscription ; la faible connectivité de l'UAC et réduire l'inefficacité de la structure d'équivalence des diplômes et le faible appui de l'Etat au renforcement de la connexion à l'UAC</p>		
<p>Saisir l'opportunité 32, 33, 30 et 36 et utiliser le statut d'autonomie (7) pour éliminer les faiblesses 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26</p>	<p>Saisir l'appartenance de l'UAC à des sociétés savantes régionales, l'accompagnement par des PTF, la participation aux réseaux scientifiques et de recherche sous régionaux, l'appartenance à des associations universitaire africaine et utiliser le statut d'autonomie de l'UAC pour éliminer la faible valorisation des résultats de recherche au niveau régional, le faible financement de la recherche, le faible plateau technique de la recherche, le mécanisme de concertation avec l'environnement social national et régional faible, la faible connectivité</p>	<p><i>Promouvoir une recherche scientifique de qualité et l'innovation technologique</i></p>	<p><i>Recherche scientifique Qualité Innovation technologique</i></p>



Options stratégiques	Développement des orientations	Orientations formulées	Test de cohérence
	de l'UAC, l'inexistence de sociétés savantes par spécialité pour la recherche fondamentale pluridisciplinaire et l'inexistence de projets régionaux en analyse des politiques publiques		
Saisir l'opportunité 28, 29, 30 et 31 et utiliser les forces 3, 4, 8 pour éliminer les faiblesses 19, 23, 27 et réduire la menace 37	Saisir la réception de nombreuses délégations internationale et régionale, le développement des programmes de mobilité sud sud, la participation aux réseaux scientifiques et de recherche sous régionaux, le potentiel sous exploité des possibilités de coopération et de partenariat, et utiliser la volonté manifeste des autorités universitaires de développement d'interaction avec la sous-région, la capacité de mobilisation de ressources, l'existence de compétence et de l'expertise à l'UAC, l'appartenance à des associations universitaire africaine pour éliminer la faible visibilité de l'UAC, le mécanisme de concertation avec l'environnement social national et régional faible, la faible exploitation des compétences de l'UAC au niveau national et international et réduire la difficulté d'énergie dus aux problèmes énergétiques régionaux	<i>Promouvoir la coopération interuniversitaire, institutionnelle et l'expertise</i>	<i>Coopération interuniversitaire Institutionnelle Expertise</i>

2-1-2-2 formulation des stratégies régionales

OBJECTIFS STRATÉGIQUES	STRATÉGIES RETENUES
<p><i>Objectif régional 1 : Assurer une formation équitable et de qualité intégrant l'aspect régionale</i></p>	<p><b>Stratégie 1.1</b> : Promouvoir l'équité et le genre à l'UAC  <b>Stratégie 1.2</b> : Renforcer le dispositif d'orientation universitaire  <b>Stratégie 1.3</b> : Actualiser les offres de formation  <b>Stratégie 1.4</b> : Améliorer le mécanisme de gestion des inscriptions universitaire  <b>Stratégie 1.5</b> : Améliorer les conditions d'études des étudiants béninois et étrangers</p>
<p><i>Objectif régional 2 : Promouvoir une recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations</i></p>	<p><b>Stratégie 2.1</b> : Renforcer le dispositif de recherche actuel  <b>Stratégie 2.2</b> : Mettre en place le dispositif pour le financement de la recherche  <b>Stratégie 2.3</b> : Valoriser les résultats de recherche à l'échelle régionale  <b>Stratégie 2.4</b> : Promouvoir l'autonomie d'initiative et d'action pour une recherche susceptible d'éclairer l'action publique</p>
<p><i>Objectif régional 3 : Promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise</i></p>	<p><b>Stratégie 3.1</b> : Développer des partenariats stratégiques public-privés viables  <b>Stratégie 3.2</b> : Améliorer les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC</p>

### 2-1-2-3 Objectifs régionaux proposés

Objectifs stratégique de l'UAC	Objectifs régionaux retenus	Observations
<b>Objectif stratégique 1 : Assurer une formation équitable et de qualité</b>	<b>Objectif régional 1 : Assurer une formation équitable et de qualité intégrant la stratégie régionale</b>	<b>Les trois objectifs régionaux sont appuyés sur les objectifs de développement de l'UAC avec un focus mis sur la stratégie régionale. Cette option se justifie par la nécessité d'établir un arrimage des objectifs régionaux aux objectifs de développement et des priorités institutionnelles, élément essentiel à leur implémentation à l'échelle de toute l'université</b>
<b>Objectif stratégique 2 : Promouvoir une recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations ;</b>	<b>Objectif régional 2 : Promouvoir une recherche scientifique et l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations ;</b>	
<b>Objectif stratégique 3 : Promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service du rayonnement de l'UAC</b>	<b>Objectif régionale 3 : Promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service d'un développement régional intégré</b>	

### 3.1 La Planification du développement de l'UAC

Afin d'opérationnaliser la stratégie régionale définie par l'UAC, les objectifs stratégiques axés sur l'aspect régional retenus ont été déclinés en résultats, assortis d'indicateurs de performances. Ensuite, les résultats formulés en liaison avec les indicateurs y afférents, ont permis de programmer les actions à réaliser. Cette déclinaison, à l'instar de celle qui a permis d'élaborer la logique d'intervention, a été opérée de façon à observer une bonne cohérence entre tous les paramètres de la planification. Au terme de cette déclinaison, la stratégie régionale élaborée comporte trois programmes à savoir :

**PROGRAMME 1 : FORMATION ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ INTÉGRANT LA STRATÉGIE RÉGIONALE**

**PROGRAMME 2 : PROMOTION DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE QUALITÉ ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**PROGRAMME 3 : PROMOTION DE LA COOPÉRATION INTERUNIVERSITAIRE,**

INSTITUTIONNELLE ET L'EXPERTISE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL  
INTÉGRÉ

### 3.1. Programme de promotion d'une formation équitable et de qualité tenant compte de l'intégration régionale

#### 3.1.1-Principales caractéristiques du Programme de promotion d'une formation équitable et de qualité intégrant la stratégie régionale.

L'enseignement supérieur au Bénin est confronté à des problèmes qui nécessitent des solutions idoines visant à améliorer sa qualité. A cet effet, il convient de développer des stratégies nécessaires pour relever la qualité de la formation offerte aux apprenants béninois et étrangers en prenant en compte les nouveaux défis à relever dans le sous-secteur afin de répondre aux normes et standards internationaux.

Pour y arriver, il est indispensable de **promouvoir l'équité et le genre à l'UAC**.

En vue de permettre une meilleure employabilité des diplômés béninois et étrangers, l'UAC doit se donner les moyens **d'actualiser et d'adapter les offres de formation aux exigences du millénaire**. Elle doit pouvoir **mettre en place un dispositif efficace d'orientation universitaire et d'accompagnement** au profit de tous les étudiants. Aussi, **le mécanisme de gestion des inscriptions universitaires et la promotion du genre et de l'équité** doivent-ils être améliorés.

Un autre aspect non moins important est **l'amélioration des conditions d'études des étudiants** qui participe de la qualité de la formation des étudiants.

Tous ces objectifs intermédiaires visés par ce programme débouchent sur une même finalité, à savoir « assurer une formation équitable et de qualité au profit des étudiants béninois et étrangers ». La chaîne des objectifs prévus ainsi que le plan d'action de ce programme sont présentés dans les tableaux II et III ci-après.

**Tableau 1 : Chaîne des objectifs du Programme 1**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R1.1 : l'équité et le genre à l'UAC sont promus</b>	Indicateur 1 : le déséquilibre entre les genres est réduit à 25% d'ici à fin 2026	Nombre de nominations (enseignants et administratifs) tenant compte de l'équité et du genre ;	A Déterminer	25% des nominations	L'équipe rectorale ; Chef d'entités	Collecte de données auprès du Secrétariat général et du Service des ressources humaines du Rectorat ; -Collecte de données	Annuelle	Rapports d'activités ; Arrêtés, Notes de service
			Nombre de recrutements (enseignants et administratifs) tenant compte de l'équité et du genre ;	A Déterminer	25% des recrutements	Enseignants, PATS,			

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
OS1 : Assurer une formation équitable et de qualité intégrant l'aspect régional			Nombre de services et facilitation offerts (infrastructures, structures, outils académiques spécifiques) aux handicapés (étudiants, enseignants et administratifs)	A déterminer		Étudiants, enseignants, PATS	auprès du Secrétariat de l'Observatoire et genre de l'UAC ;		
		Indicateur 2 : l'égalité d'accès et de parcours à l'enseignement supérieur est assurée à 50% d'ici à 2026	Nombre de structures fonctionnelles sur l'égalité	A déterminer		Service du VRAA	Collecte de données auprès des services du VRAA et des scolarités des entités	Annuelle	Rapport d'activités Annuaire statistique

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R1.2 : Le dispositif d'orientation universitaire est renforcé</b>	Le dispositif d'orientation universitaire est renforcé à l'UAC d'ici 2023	Le Service des Etudes et de l'Orientation universitaire (SEOU) dispose d'une division technique pourvue de spécialistes et chargée de l'écoute et des entretiens d'orientation des étudiants	A déterminer	100%	Personnel du SEOU	Collecte de données au SEOU ; Questionnaires administrés aux élèves et aux étudiants	Annuelle	Rapport d'activités Arrêté Note de service
			Des conventions de partenariats sont signées avec des structures qui interviennent dans le domaine de l'insertion professionnelle	A déterminer	100%	Étudiants		Annuelle	Rapports d'activités

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R1.3: Les offres de formation sont actualisées à l'UAC</b>	Toutes les offres de formation de l'UAC sont actualisées d'ici à 2026	Nombre d'offres actualisées sur le nombre total d'offres disponibles	A déterminer	100 % des offres de formations sont actualisées	Unités de formation et de recherche (UFR)	À travers l'envoi de correspondances dans les entités Séances de sensibilisation et de formation des promoteurs des offres de formation Collecte de données en ligne auprès des EFR Collecte de données au SEOU	Annuelle	Rapports d'activités
	<b>R1.4 : Le mécanisme de gestion des inscriptions universitaires est amélioré</b>	Le mécanisme de gestion des inscriptions est amélioré d'ici 2023	Les formalités d'inscription des apprenants sont dématérialisées	A déterminer	100 %	Étudiants Entités de l'UAC Scolarités centrales	Séances de travail ; Collecte de données	Annuelle	Rapport d'activités

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R1.5 : Les conditions d'études des étudiants sont améliorées</b>	Indicateur : au moins 30 % des besoins en infrastructures et en personnel qualifié (enseignants, administratifs) sont équitablement couverts dans au moins 50 % des entités de l'UAC	<p>Nombre de places assises ;</p> <p>Ratio étudiants/enseignants ;</p> <p>Nombre d'enseignants recrutés ;</p> <p>Nombre d'amphis adaptés construits ;</p> <p>Nombre de services créés</p>	A déterminer	30% des besoins d'infrastructures comblés dans 50% des entités de l'UAC	Entités Étudiants	Enquête ; entretien	Annuelle	Rapports d'activités

### ***3.1.2- Plan d'action du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité***

Le plan d'action du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité est présenté dans le tableau II ci-après

**Tableau II : Plan d'action du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité 1**

		ENSEIGNEMENT																																						
Objectifs stratégiques	Résultats	Actions	Structure / personne responsable	Structures/personnes impliquées	Période																																			
					2022								2023								2024								2025								2026			
					T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4								
		Dynamiser l'observatoire genre de l'UAC	Observatoire Genre	SG, UFR	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4												
	<b>R1.1 : L'équité et le genre à l'UAC sont promues</b>	Rendre opérationnel le Centre de recherche et d'accompagnement pédagogique des étudiants (nationaux et étrangers) handicapés de l'UAC	VRAA	SG	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4												
		Améliorer l'orientation et le processus d'inscription académiques des étudiants handicapés nationaux et étrangers	VRAA	UFR SG SPTIC	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4												







### 3.1.3- Plan d'action budgétisé du Programme promotion d'une formation équitable et de qualité.

Les actions retenues et planifiées ont fait l'objet d'une estimation financière et ce, suivant les périodes de réalisation planifiées. Cette estimation, essentiellement indicative permet d'apprécier le niveau global du coût indicatif du Projet, allant de 2022-2026 et qui s'élevé à **8 597 000 000 FCFA**. Les détails des coûts se trouvent dans le tableau IV ci-après

**Tableau III : Plan d'action budgétisé du Programme I**

Résultats	Actions	COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER					
		A1	A2	A3	A4	A5	Total
R1.1 : L'équité et le genre à PUAC sont promues	A.1.2.1 : Dynamiser l'observatoire genre de PUAC	0	5 000				5 000
	A.1.2.2 : Rendre opérationnel le Centre de recherche et d'accompagnement pédagogique des étudiants (nationaux et étrangers) handicapés de PUAC	0	5 000	5 000	3 000	2 000	15 000
	A.1.2.3 : Améliorer l'orientation et le processus d'inscription académiques des étudiants handicapés nationaux et étrangers	0	7 500	7 500	5 000	3 000	23 000

COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER							
<i>Résultats</i>	<i>Actions</i>	A1	A2	A3	A4	A5	Total
	<b>Total R1.1</b>	0	17 500	12 500	8000	5000	43 000
R1.2 : Le dispositif d'orientation universitaire est renforcé	A.1.3.1 : Renforcer les capacités techniques du SEOU sur l'écoute et l'orientation des étudiants béninois et étrangers	0	5 000	5 000			10 000
	A.1.3.2 : Développer des mécanismes d'accompagnement des étudiants étrangers et nationaux en matière d'orientation universitaire et d'insertion professionnelle		3 000	3 000	2500	2500	11 000
	<b>Total R1.2</b>	0	8 000	8 000	2500	2500	21 000
R1.3 : Les offres de formation sont actualisées à l'UAC	A.1.4.1 : Actualiser les offres de formation au niveau des UFR en tenant compte des priorités de développement du pays et de la sous-région	70 000	50 000	40 000			160 000
	<b>Total R1.3</b>	70 000	50000	40 000			160 000

COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER							
<i>Résultats</i>	<i>Actions</i>	A1	A2	A3	A4	A5	Total
R1.4 : Le mécanisme de gestion des inscriptions universitaires est amélioré	A.1.5.1 : Dématiser le processus des inscriptions à l'échelle régionale	30 000	30 000	20 000			80 000
	A.1.5.2 : Informatiser la gestion des résultats académiques dans toutes les entités de l'UAC		10 000	10 000	8 000	6 000	34 000
	A.1.5.3 : Dématiser la délivrance et l'authentification des titres académiques à l'échelle régionale	20 000	15 000	10 000	8 000	6 000	59 000
	<b>Total R1.4</b>	<b>50 000</b>	<b>55 000</b>	<b>40 000</b>	<b>16 000</b>	<b>12 000</b>	<b>173 000</b>
R1.5 : Les conditions d'études des étudiants sont améliorées	A.1.7.1: Assurer la couverture équitable et la mutualisation des besoins en infrastructures académiques au profit des étudiants béninois et étrangers	1 000 000	1 000 000	1 000 000	500 000	500 000	4 000 000

COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER							
<i>Résultats</i>	<i>Actions</i>	A1	A2	A3	A4	A5	Total
	A.1.7.2: Assurer la sécurité et l'entretien du cadre de vie dans les entités au profit des étudiants béninois et étrangers	800 000	800 000	800 000	900 000	900 000	4 200 000
	<b>Total R1.5</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 800 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>1 400 000</b>	<b>8 200 000</b>
	<b>OS1</b>	<b>1 920 000</b>	<b>1 930 500</b>	<b>1 900 500</b>	<b>1 426 500</b>	<b>1 419 500</b>	<b>8 597 000</b>

## 3.2 Programme recherche scientifique de qualité et innovation technologique

### *3.2.1 Principales caractéristiques du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations*

La recherche scientifique et l'innovation technologique sont des leviers de développement d'un pays voire d'un espace régional. En l'absence d'une recherche scientifique de qualité, le développement ne peut être impulsé. C'est donc une dimension très importante en milieu universitaire car celui-ci est le centre par excellence de promotion et de production scientifique en appui au développement. Face aux nombreuses difficultés auxquelles la recherche est confrontée, et en raison des ambitions de l'université, il est indispensable pour l'UAC **de renforcer son dispositif de recherche actuel, en adéquation avec les priorités de développement national et régional et surtout de mettre en place un dispositif pour le financement de la recherche.** De plus, l'une des faiblesses de la recherche scientifique au Bénin est la faible valorisation des résultats à l'échelle nationale et régionale. Pour y remédier et contribuer à la **visibilité de l'UAC, l'accent sera mis sur la valorisation des résultats des recherches de ses différents laboratoires.** Aucune recherche scientifique n'étant possible sans une certaine autonomie, il est donc indispensable de promouvoir l'autonomie **d'initiative et d'action pour une recherche susceptible d'éclairer ou d'orienter l'action publique au niveau national et régional.**

La Chaîne des objectifs du programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement durable est présentée dans le tableau ci-après.

**Tableau IV : Chaîne des objectifs du Programme 2**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
OS2 : Promouvoir une recherche scientifique et d'innovation technologique au service du développement durable du Bénin et des nations	R2.1 : le dispositif de recherche actuel en adéquation avec les priorités du gouvernement est renforcé	Indicateur 1 : A l'horizon 2026 au moins deux pôles de recherche régionaux sont définis et financés	Indicateur 1 : Nombre de programmes définis par rapport aux pôles de développement agricole du PAG	0	100%	Conseil scientifique	Envoi de correspondance	Annuelle	Rapport d'activités
		Indicateur 2 : La proportion des laboratoires restructurés est de 100% à l'horizon 2026	Indicateur 2 : Nombre de laboratoires créés à l'UAC Indicateur 2 : Nombre de laboratoires accrédités par rapport au nombre de laboratoires créés à l'UAC	A déterminer	100%	Ecoles doctorales	Envoi de correspondance		
		Indicateur 3 : La politique de recherche de l'UAC est élaborée à l'horizon 2026	Indicateur 3 : document de politique de recherche de l'UAC	A déterminer	1	Conseil scientifique	A travers l'envoi de correspondance		

**Tableau IV : Chaîne des objectifs du Programme 2**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
		Indicateur 4 : la proportion des laboratoires renforcés en équipement est de 10% et 20% respectivement à l'horizon 2023, 2026.	Indicateur 4 : Nombre de laboratoires ayant reçus d'équipements sur le nombre total de laboratoires accrédités	A déterminer	20%	Laboratoires de recherche			
		Indicateur 5 : En 2023 un comité de clairance éthique pour la recherche (CCER-UAC) est mis en place à l'UAC.	Indicateur 5 : L'acte de création du CCER-UAC est signé	0	1	Conseil Scientifique	A travers l'envoi de correspondance	Annuelle	Rapport d'activités
		Indicateur 6 : A l'horizon 2023, toutes les écoles doctorales sont réorganisées et le collège des écoles doctorales mis en place	Indicateur 6 : Acte de création des écoles doctorales de l'UAC signé		100%	Ecoles doctorales Conseil Scientifique	A travers l'envoi de correspondance	Annuelle	Rapport d'activités

**Tableau IV : Chaîne des objectifs du Programme 2**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
		Indicateur 7 : À l'horizon 2026, le collège des écoles doctorales de l'UAC est en réseau avec le collège des écoles doctorales de l'Afrique de l'Ouest	Indicateur 7 : Nombre de participation aux ateliers régionaux organisés par le collège des écoles doctorales de l'Afrique de l'Ouest	0	50%	Conseil Scientifique	À travers l'envoi de correspondance	Annuelle	Rapport d'activités
		Indicateur 8 : À l'horizon 2026, tous les comités scientifiques sectoriels ont un bureau	Indicateur 8 : Nombre de bureaux accordés / nombre de comités scientifiques	0	100%	Comités scientifiques sectoriels	À travers l'envoi de correspondances aux comités scientifiques sectoriels	Annuelle	Rapport d'activités
	<b>R2.2 : Le dispositif pour le financement de la recherche est mis en place</b>	Indicateur 1. À la fin de 2026 au moins 30% des projets de recherche soumis par les laboratoires aux appels à projets nationaux et internationaux ont obtenu un financement	Nombre de projets retenus / Nombre de projets soumis pour financement national et international	À déterminer	30%	Laboratoires de recherche	À travers l'envoi de correspondances aux laboratoires ; Collecte de données en ligne auprès des enseignants	Annuelle	Rapport d'activités, Notes de service de répartition de bureau

**Tableau IV : Chaîne des objectifs du Programme 2**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R2.3 : les résultats de recherche pour la visibilité de l'UAC sont valorisés à l'échelle nationale et régionale</b>	Indicateur 1. Au moins 75% des thèses de doctorat sont publiées par la presse universitaire en 2026 et dans les plateformes régionales dédiées	Nombre de thèses publiées par la presse universitaire (plateformes régionale) / nombre de thèses soutenues	A déterminer	A déterminer	Doctorants	Collecte de données en ligne auprès des écoles doctorales et des comités d'édition des revues scientifiques	Annuelle	Rapport d'activités



Tableau IV : Chaîne des objectifs du Programme 2									
Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	d'orienter l'action publique promue	Indicateur 2 : A l'horizon 2026, au moins une société savante est créée	Nombre de sociétés savantes créées	0	2	Recherche universitaire (VR-RU)  Ecoles doctorales Conseil scientifique, comités scientifiques sectoriels	Envoi de correspondance au conseil scientifique, écoles doctorales, comités scientifiques sectoriels	Annuelle	Rapport d'activités
		Indicateur 3 : D'ici 2026, au moins un projet de recherche en analyse des politiques publiques est développé	Nombre de projets conduits en analyse de politiques publiques	0	1	Conseil scientifique, Ecoles doctorales ; comités scientifiques sectoriels	Envoi de correspondance au conseil scientifique, comités scientifiques sectoriels	Annuelle	Rapport d'activités



**Tableau VI : Plan d'action du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement**

**RECHERCHE**

Objectifs stratégiques	Résultats	Actions	Structure responsable	Structures impliquées	Période																			
					2022				2023				2024				2025				2026			
					T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	et leur mise en Réseau avec le collège des écoles doctorales de l'Afrique de l'Ouest	des universités régionales			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	Améliorer le dispositif d'accompagnement des candidats aux différents grades du CAMES	Conseil scientifique	Comités Scientifiques sectoriels ;		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
<b>R2.2 : Le dispositif pour le finance</b>	Faciliter la mobilisation de financement à l'international	Conseil scientifique	Service Coopération Internationale de l'UAC ;		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4





**Tableau VI : Plan d'action du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement**

RECHERCHE		Objectifs stratégiques	Résultats	Actions	Structure responsable	Structures impliquées	Période													
							2022			2023			2024			2025			2026	
							T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2	T3	T1	T2
	régionale																			
		Valoriser les résultats de recherche à l'UAC pour impacter le développement du Bénin et des nations	Conseil scientifique	Laboratoires UAC; ABeVRI T;																
		Organiser les journées scientifiques et de l'innovation aux niveaux national et régional	Conseil scientifique	Entités de l'UAC, laboratoires; Écoles doctorales UAC; Centres d'excellence de l'UAC																



**3.2.3-Plan d'action budgétisé du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement**

Les actions retenues et planifiées ont fait l'objet d'une estimation financière et ce, suivant les périodes de réalisation planifiées. Cette estimation, essentiellement indicative, permet d'apprécier le niveau global du coût indicatif du Projet, allant de 2022 à 2026 et qui s'élève à **583 000 000** FCFA. Les détails des coûts se trouvent dans le tableau VII ci-après.

**Tableau VII- Plan d'action budgétisé du Programme promotion d'une recherche scientifique de qualité et de l'innovation technologique au service du développement**

Résultats	Actions	COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER					Total
		A1	A2	A3	A4	A5	
R2.1 : le dispositif de recherche actuel en adéquation avec les priorités du gouvernement est renforcé	A.2.1.1: Mettre en place des pôles de recherche régionaux à travers des partenariats entre les écoles doctorales de thématiques similaires A.2.1.2: Réorganiser les Écoles Doctorales et leur mise en Réseau avec le collège des écoles doctorales de l'Afrique de l'Ouest		25 000	20 000	5000		50 000
			10 000				20 000

COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER							
Résultats	Actions	A1	A2	A3	A4	A5	Total
	A.2.1.3: Améliorer le dispositif d'accompagnement des candidats aux différents grades du CAMES	20 000	20 000	20 000	15 000	10 000	85 000
	<b>Total R2.1</b>	<b>30 000</b>	<b>55 000</b>	<b>40 000</b>	<b>20 000</b>	<b>10 000</b>	<b>155 000</b>
R2.2 : Le dispositif pour le financement de la recherche est amélioré	A.2.2.1 : Faciliter la mobilisation de financement à l'international, pour les grands projets fédérateurs et interinstitutionnels de recherche		5 000	5 000	5 000	5 000	20 000
	<b>Total R2.2</b>		<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>5 000</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
R2.3 : Les résultats de recherche pour la visibilité de l'UAC sont valorisés	A.2.3.1: Faciliter les transferts des résultats de la recherche vers les milieux socio-économiques au niveau national et régional	10 000	10 000	10 000	8 000	5 000	43 000
	A.2.3.2 : Valoriser les résultats de recherche à l'UAC pour impacter le développement du Bénin et des nations	60 000	50 000	40 000	40 000	30 000	220 000
	A.2.3.3 : Organiser les journées scientifiques et de l'innovation		10 000			15 000	25 000

COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER							
<i>Résultats</i>	<i>Actions</i>	A1	A2	A3	A4	A5	Total
	A.2.3.4 : Organiser les doctoriales	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	45 000
	A.2.3.5 : Organiser les olympiades internationales interuniversitaires du CAMES	10 000		10 000		10 000	30 000
	<b>Total R2.3</b>	<b>122 000</b>	<b>155 000</b>	<b>130 000</b>			<b>363 000</b>
R2.4 : L'autonomie d'initiative et d'action pour une recherche susceptible d'éclairer ou d'orienter l'action publique est promue	A.2.4.1 : Créer des sociétés savantes par spécialité pour la recherche fondamentale pluridisciplinaire dégagée des contraintes conjoncturelles		10 000		5 000		15 000
	A.2.4.2 : Développer les projets de recherche en analyse des politiques publiques				10 000	10 000	30 000
	<b>Total R2.4</b>		<b>10 000</b>		<b>15 000</b>	<b>10 000</b>	<b>45 000</b>
<b>OS2</b>		<b>115 000</b>	<b>150 000</b>	<b>130 000</b>	<b>93 000</b>	<b>95 000</b>	<b>583 000</b>

### **3. Programme 3: Promotion de la coopération interuniversitaire, institutionnelle et de de l'expertise**

#### *3.3.1-Principales caractéristiques du programme coopération interuniversitaire, institutionnelle et l'expertise au service du rayonnement de l'UAC*

Aucune organisation ou institution qui se veut performante ne peut rester en vase clos. Ainsi, l'UAC ne déroge pas à cette logique et s'engage à promouvoir une coopération interuniversitaire et institutionnelle dynamique pour son rayonnement. Cette dernière offre d'énormes opportunités à l'UAC notamment son inscription dans le réseau des universités sous régionales, régionales et internationales et la possibilité de négocier de nombreux partenariats porteurs de divers fruits. Son approche est de promouvoir dans ces relations extérieures, un modèle innovant de partenariat gagnant-gagnant.

Quatre (4) grands axes sont identifiés pour faire de la coopération interuniversitaire et institutionnelle et du développement de l'expertise un tremplin pour le rayonnement de l'UAC. Ces axes qui représentent les objectifs spécifiques de ce programme sont : **développer des partenariats stratégiques publics-privés viables, améliorer les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par des mécanismes d'appui des projets internationaux et des partenariats publics-privés, faciliter l'insertion professionnelle des diplômés et améliorer la capacité de mobilisation des ressources de l'UAC par un mécanisme d'offre de service.** La chaîne des résultats de ce programme est présentée dans le tableau VIII.

**Tableau VIII : Chaîne des objectifs du programme Promotion de la coopération interuniversitaire, institutionnelle et de l'expertise**

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
<b>OS3 :</b> Promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au service d'un développement régional intégré	<b>R3.1 : Des partenariats stratégiques public-privé viables développés</b>	Indicateur 1 : Le nombre d'accords de partenariats à impact institutionnel signés	Nombre de nouveaux accords à impact institutionnel signés chaque année (base de données)		Au moins 50% des accords signés portent un impact mesurable sur l'université à la fin 2026	Partenaires de l'UAC	Plateforme et base de données	Annuelle	Rapport d'activités annuelles
		Indicateur 2 : le niveau d'amélioration de la communication sur les opportunités de projets de coopération universitaire	Nombre de publications liées aux opportunités de projets de coopération universitaire	A déterminer	A déterminer	Partenaires de l'UAC			
		Indicateur 3 : l'existence d'un mécanisme de suivi-évaluation des accords de partenariat	Nombre d'accords de partenariats suivi et évalué	A déterminer	A déterminer	Partenaires de l'UAC			



Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R3.2 : les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par des mécanismes d'appui aux projets internationaux et des partenariats publics-privés sont améliorées</b>	Indicateur 1 : le taux de soumission des projets à des appels à candidature	Nombre de projets soumis à des appels à candidature	20	26	Enseignants porteurs de projets, Étudiants, Administratifs	Collecte de données en ligne auprès des enseignants, étudiants et administratifs ; Collecte de données physiques à travers la Cellule universitaire des relations internationales		Rapport d'activités
		Indicateur 2 : le taux de financement des projets soumis à des appels à candidature	Nombre de projets financés après la soumission à des appels à candidature	28	32	Enseignants et Administratifs	Collecte de données en ligne auprès des enseignants	Annuelle	Rapport d'activités
		Indicateur 3 : le taux de réalisation des projets de partenariat public-privé issus des accords spécifiques	Nombre de projets de partenariat public-privé issus des accords mis en œuvre	50%	100 %	Enseignants et Administratifs			

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
		Indicateur 4 : le nombre de projets financés sans soumission à un appel à candidature	Nombre de projets financés sans soumission à un appel à candidature	A déterminer après une enquête/lecture des comptes rendus de réunion (ex DirectAid)		Enseignants et Administratifs			
	<b>R3.3 : L'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC est facilitée</b>	Indicateur 1 : Le niveau d'amélioration des dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des étudiants nationaux et étrangers	Le nombre d'activités communes organisées pour l'insertion professionnelle  Le nombre d'étudiants ayant obtenu de stages académique et/ ou professionnel au plan national et régional ;  le nombre d'apprenants ayant décroché un premier emploi,	A déterminer	A déterminer	Apprenants, les entités, les partenaires, les services et structures de l'UAC œuvrant pour faciliter l'insertion	Plateforme, bases de données	Annuelle	Rapport d'activités annuelles

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
		Indicateur 2 : Le taux d'accroissement du nombre de partenariats conclus entre l'Université et les acteurs du monde de l'emploi au plan national et régional	le nombre de partenariats conclus avec des entreprises/institutions publiques au plan national et régional ; Nombre d'accords signés avec des faitières au plan national et régional ;			professionnelle			
		Indicateur 3 : Le nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés en pré incubation entrepreneuriale s'est accru	Le nombre d'étudiants nationaux et régionaux candidats aux appels à accompagnement en pré incubation ; Le nombre d'étudiants nationaux et régionaux dont les candidatures ont été validées pour la pré incubation ;			Entités et étudiants entrepreneurs	Collecte des données sur les étudiants entrepreneurs au niveau des entités		

Objectifs stratégiques	Résultats	Indicateurs de performances	Focus d'informations à collecter pour le système de suivi-évaluation	Valeur de base de l'indicateur	Valeur cible de l'indicateur en 2026	Groupe cible sur lequel l'indicateur sera mesuré	Méthode de collecte des données pour mesurer l'indicateur	Fréquence de mesure de l'indicateur	Source de vérification
	<b>R3.4 : Les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par un mécanisme d'offre de service sont améliorées</b>	Indicateur 1 : Un centre d'expertise et de prestation de service est créé et fonctionnel	Le nombre de prestations de services rendues	A déterminer	A déterminer	Entités, enseignants et autres structures de l'UAC.	Plateforme, bases de données		Indicateur 1 : Un centre d'expertise et de prestation de service est créé et fonctionnel
		Indicateur 2 : Le mécanisme de financement des startups est développé	Le nombre de projets d'entreprise financés ; le montant total mobilisé pour le financement des entrepreneurs ; le revenu généré	A déterminer	A déterminer	Entités, enseignants et autres structures de l'UAC.	Plateforme, bases de données		



3.3.2-Plan d'action du Programme coopération interuniversitaire et institutionnelle au service du développement de l'UAC

Le plan d'action du programme coopération interuniversitaire, institutionnelle et expertise au service du développement de l'UAC est présenté dans le tableau IX.

Tableau IX : Plan d'action du Programme 3

Objectifs stratégiques		Résultats	Actions	Structures / Personnes responsables	Structures impliquées	COOPÉRATION																					
						Période																					
						2022			2023			2024			2025			2026									
OS3 : Promouvoir au plan national et international une coopération interuniversitaire, institutionnelle et une expertise au	R3.1 : Des partenariats stratégiques public-privé viables développés	Suivi de l'exécution des partenariats nationaux et régionaux existants Initier de nouveaux partenariats nationaux et régionaux	SCI, SRUONB	Entités SEOU SPTIC STIPLE		T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T	T								
						1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4		

**COOPÉRATION**

Objectifs stratégiques	Résultats	Actions	Structures / Personnes responsables	Structures impliquées	Période																						
					2022				2023				2024				2025				2026						
					T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
service du rayonnement de l'UAC	R3.2 : Les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par des mécanismes d'appui aux projets internationaux et des partenariats publics-privés sont améliorées	Développer des partenariats avec des structures publiques et privées nationales et internationales pour la réalisation de projets de recherches communs	SCI, SRUONB	VR-RU ;	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			







T  
 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4 1 2 3 4

OS3 : Suivi de SCI, Entités  
 Promouvoir l'exécution SRUO  
 au plan des NB SEOU  
 national et partenariat SPTIC  
 international s nationaux  
 une R3.1 : Des STIPLE  
 coopération partenariats et  
 interuniversit régionaux  
 aire, stratégique existants  
 institutionnell s public-  
 e et une privé Initier de SCI,  
 expertise au viables SRUO  
 service du développés partenariat NB Entités  
 rayonnement s nationaux  
 de PUAC et  
 régionaux

*R3.2 : Les Développer SCI, VR-RU;  
capacités de des SRUON  
mobilisation partenariats B  
des avec des  
ressources structures  
de l'UAC par publiques et  
des privées  
mécanismes nationales et  
d'appui aux international  
projets es pour la  
internationa réalisation  
ux et des de projets de  
partenariats recherches  
publics- communs  
privés sont  
améliorées*

*R3.3 : Améliorer C3E SG,  
L'insertion les entités,  
professionn dispositifs services  
elle des d'appui à financiers  
diplômés de l'insertion*

*l'UAC est facilitée professionnelle des étudiants nationaux et étrangers de l'UAC et Structures publiques et privées nationales et internationales*

*Accroître le nombre de partenariats conclus entre l'Université et les acteurs du monde de l'emploi au plan C3E Entités, PTFs et entreprises partenaires*

*national et  
régional*

*Accroître le C3E Entités,  
nombre PTFs et  
d'étudiants entreprise  
entreprene s  
urs partenaire  
accompagn  
és en pré  
incubation  
entreprene  
uriale*

*R3.4 : Les Mettre en VR- SG,  
capacités de place un CIPIP entités,  
mobilisation centre de services  
des pilotage des financiers  
ressources offres de de l'UAC  
de l'UAC services et  
par un ouvert vers la  
sous-région*

*mécanisme  
d'offre de  
service sont  
améliorées*

*Structures  
publiques  
et privées  
nationales  
et  
internatio  
nales*

*Développer VR- Entités,  
un CIPIP PTFs et  
mécanisme entreprise  
de s  
financement partenaire  
des startups  
avec un  
retour  
d'investisse  
ment*

*3.3.3- Plan d'action budgétisé du Programme coopération interuniversitaire et institutionnelle au service du développement de l'UAC*

Les actions retenues et planifiées ont fait l'objet d'une estimation financière et ce, suivant les périodes de réalisation planifiées. Cette estimation, essentiellement indicative permet d'apprécier le niveau global du coût indicatif du Projet, allant de 2022 à 2026 et qui s'élève à **564 500 000 FCFA**. Les détails des coûts se trouvent dans le tableau X ci-après

*Tableau X : Plan d'action budgétisé du Programme de coopération interuniversitaire et institutionnelle au service du développement de l'UAC*

		COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER					
Résultats	Actions	A1	A2	A3	A4	A5	Total
R3.1 : Des partenariats stratégiques public-privé viables Développés	A.3.1.1 : Suivi de l'exécution des partenariats existants	90 000	95 000	90 000	20 000	10 000	305 000
	A.3.1.2 : Initier de nouveaux partenariats	13 500	15 000	15 000	10 000	10 000	63 500
	<b>Total R3.1</b>	<b>103 500</b>	<b>110 000</b>	<b>105 000</b>	<b>30 000</b>	<b>20 000</b>	<b>368 500</b>
R3.2 : Les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par des mécanismes d'appui aux projets internationaux et des partenariats publics-privés sont améliorées	A.3.2.1 : Développer des partenariats avec des structures publiques et privées nationales et internationales pour la réalisation de projets de recherches communs	3 000	15 000	15 000	10 000	5 000	48 000
	<b>Total R3.2</b>	<b>3 000</b>	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>	<b>10 000</b>	<b>5 000</b>	<b>48 000</b>

		COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER					
Résultats	Actions	A1	A2	A3	A4	A5	Total
R.3.3: L'insertion professionnelle des diplômés de l'UAC est facilitée	A.3.3.1: Améliorer les dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle des étudiants nationaux et étrangers	2000	5000	4000			11 000
	A.3.3.2 : Accroître le nombre de partenariats conclus entre l'Université et les acteurs du monde de l'emploi au plan national et régional		7000	6000	5000	5000	23000
	A.3.3.3 : Accroître le nombre d'étudiants entrepreneurs accompagnés en pré incubation entrepreneuriale	2000	10000	8000	8000	6000	34000
<b>Total R3.3</b>		<b>4000</b>	<b>22000</b>	<b>18000</b>	<b>13000</b>	<b>11000</b>	<b>68000</b>
R3.4 : Les capacités de mobilisation des ressources de l'UAC par	A.3.4.1 : Mettre en place un centre de pilotage des offres de services ouvert vers la sous-région		20 000	5000			25 000

		COÛTS ESTIMATIFS EN MILLIER					
Résultats	Actions	A1	A2	A3	A4	A5	Total
un mécanisme d'offre de service est améliorées	A.3.4.2: Développer un mécanisme de financement de startups avec un retour d'investissement		20 000	15 000	10 000	10 000	55 000
	<b>Total R3.4</b>		<b>40 000</b>	<b>20 000</b>	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>	<b>80 000</b>
	<b>OS3</b>	<b>110 500</b>	<b>187000</b>	<b>158000</b>	<b>63000</b>	<b>46000</b>	<b>564 500</b>

## **4- MESURES DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE**

### **4.1-Cadre institutionnel de mise en œuvre**

Le dispositif institutionnel de mise en œuvre du Plan d'action comprend deux organes dont l'un est consacré au pilotage et le second, aux aspects opérationnels de la mise en œuvre.

#### ***4.1.1. Comité de pilotage***

La mission du Comité de pilotage est de donner des orientations pour une mise en œuvre efficace des programmes de la stratégie régionale, de coordonner le dispositif global de réalisation des actions ciblées. Ce comité représente l'ensemble des structures et acteurs en charge du développement de l'UAC. Il est composé comme ci-après :

- Conseil d'Administration

- Equipe rectorale

- Les membres : le responsable assurance qualité de l'UAC, l'agent comptable, les chefs des services du Rectorat, les chefs d'entités et d'établissements, un représentant du Conseil Scientifique, les responsables des centres d'excellence pour l'impact de l'UAC un représentant du syndicat des enseignants, un représentant du syndicat du personnel administratif, un représentant des associations des étudiants, les points focaux.

Une note de service définit l'organisation et le fonctionnement du Comité de pilotage. En tout état de cause, ce comité devra se réunir au moins deux fois l'an, pour valider la tranche de la planification annuelle découlant du Plan stratégique, ainsi que le rapport d'activités afférent à la tranche annuelle précédente.

#### ***4.1.2. Comité technique***

Le Comité technique est chargé de l'opérationnalisation des tranches annuelles de planification découlant du Plan d'action. A cet effet, il établit la planification annuelle des actions contenues dans le Plan d'action assortie du budget y afférent, fait approuver ladite tranche par le Comité de pilotage, exécute (par le faire-faire ou à l'interne) les actions planifiées et enfin, assure le suivi-évaluation en vue de la mesure des progrès réalisés dans la mise en œuvre. Il est composé comme suit :

- (i) services techniques centraux du rectorat, du Conseil scientifique et responsable suivi-évaluation des centres d'excellence de l'UAC;
- (ii) points focaux des entités de l'UAC
- (iii) le centre d'expertise

Une note de service définit l'organisation et le fonctionnement du Comité technique. La mise en place du centre d'expertise sera analysée par le comité de pilotage après une communication sur son bien-fondé et son opérationnalisation centre d'expertise.

## 4.2. Mécanisme de suivi-évaluation

Le dispositif de suivi et évaluation doit être considéré comme un système et son organisation repose sur l'implication active de tous les organes du dispositif institutionnel de mise en œuvre du Plan d'action. Le comité de pilotage (le CA et le Conseil rectoral et le Codir) a pour rôle de prendre des décisions sur la base des données du suivi-évaluation apprentissage. Par contre, les points focaux du dispositif de suivi-évaluation au sein des entités jouent le rôle de suivi-évaluation et sont chargés de la collecte et du traitement des données primaires. Enfin, ils assurent la transmission des premières données secondaires à la cellule de suivi-évaluation.

En ce qui concerne la Cellule de suivi évaluation (les chefs du service du rectorat et conseil scientifique coordonné par le Chef du service de la Planification), elle est chargée de transmettre les rapports d'activités et de performance aux décideurs, de traiter les données primaires et secondaires fournies par les points focaux. De même, la cellule de suivi assure le suivi et l'actualisation des données statistiques sur les campus de l'UAC, le suivi de l'exécution des tranches de planification annuelle ainsi que les indicateurs de performance, l'évaluation à mi-parcours et finale du Plan et l'élaboration des rapports d'activités et de performance.

Le suivi est fait suivant le rythme défini par l'équipe technique et l'évaluation selon les canaux définis au niveau national.

## 4.3-Mise en place d'une stratégie de mobilisation des ressources

La mise en place d'une stratégie efficace de mobilisation de ressources est nécessaire pour favoriser l'amélioration du niveau de financement de l'UAC. La réussite de la mobilisation des ressources pour une mise en œuvre efficace et efficiente du plan d'action passe par trois niveaux d'implication et de responsabilité. **Il faut retenir que la source principale du financement des actions contenues dans la stratégie régionale proviendra des ressources propres (financières, humaines physiques) de**

**l'UAC qui dispose des ressources pour leur financement.** Un recours pourrait être fait aux autres partenaires de l'UAC en cas de nécessité.

Pour mener chaque action de stratégie régionale, les cadres techniques de l'UAC feront des projections des ressources nécessaires pour son financement en se référant au plan financier contenu dans le présent document. A cet effet, un point exhaustif des ressources actuelles disponibles à l'UAC de même qu'un point des sources de revenus actuelles de l'UAC sera régulièrement fait. Ensuite, de potentiels bailleurs pourraient être identifiés en cas de besoins d'appuis supplémentaires. Enfin, chaque année, une proposition de stratégie de mobilisation de ressources pour mener les actions devrait être proposée et ou actualisée.

Par ailleurs, le conseil rectoral et les UFR quant à eux sont chargés de Plaidoyer auprès du CA du Gouvernement pour l'obtention des dérogations pour certaines dépenses spécifiques. Aussi, ils doivent consolider les partenariats existants et développer de nouveaux mécanismes d'élargissement de son portefeuille d'investissement (souscription aux emprunts obligataires, PPP) afin d'accroître la visibilité des performances de l'UAC. Par ailleurs, le conseil rectoral et les UFR ont également pour rôle de faire le Marketing des actions planifiées. Enfin, il leur revient de s'approprier et mettre en œuvre des mécanismes et procédures de mobilisation de ressources aussi bien au niveau national, régional qu'international.

Le Conseil d'Administration donne les orientations et les autorisations nécessaires pour une meilleure mobilisation de ressources financières

# ANNEXES

### Liste des participants aux ateliers de consultation

	Noms Prénoms	Qualité
1	Professeur AVLESSI Félicien	(Recteur)
2	Professeur HOUESSOOU Patrick	(1 <sup>er</sup> VR-AA)
3	Professeur SAÏDOU Aliou	(2 <sup>ème</sup> VR-RU)
4	Professeure Nelly KELOMEY	(3 <sup>ème</sup> VR-CIPIP)
5	Madame GOGAN Prisca	(SG)
6	Monsieur KEKEREGUE Oscar	(AC)
7	Professeur Gervais KISSEZOUNON (MC)	Coordonnateur (RAQ-UAC)
8	Professeur Joël TOSSA	Coordonnateur CEA-SMIA
9	Dr Fadhel Médard SALIFOU BIO	Rapporteur (C-SPP)
10	M. SOSSOUKPE Oscar	Responsable S-E CEA-SMIA
11	M. Gildas APLOGAN	Assistant SG
12	M. Fiacre Y-an DANNON	Chef comptable
13	Mme Aimée SOGLO ATTAKPA	(C/SRUONB)
14	M. Ghislain K. AGOSSADOU	(C/SMM)
15	M. Sylvain KPENAVOUN CHOGOUE	(CS/Statistiques)
16	M Victorien DOUGNON	C/SCI
17	M. GBEDJEGLOAHO Philippe Jacques	C/SEOU
19	Mme Fogny Nadia FANOU	C/Programmes de recherche et suivi des projets
20	M Zoul-kifouli ADEOTI	C/Commissions scientifiques
21	M Romain HOUNZANDJI	Chef cabinet du Recteur
22	Victor OYETOLA	C/SPTIC
23	Marline ZANNOU	Agent SPP